

Image not found or type unknown



Peut-on vous obliger de signer un nouveau bail

Par raldou, le 14/06/2016 à 17:18

Peut on obliger un locataire en place depuis 6 ans et ayant signé un bail à l'époque à signer un nouveau bail avec nouvelle prise d'effet au motif que l'immeuble vient d'être conventionné ?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...